



Avis dépôt du budget 2024

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, greffier-trésorier de la Ville de East Angus.

Que le conseil municipal, lors de la séance extraordinaire qui aura lieu le 11 décembre 2023 à 18 h 30, à l'hôtel de ville au 200 rue Saint-Jean Est, à East Angus procédera l'adoption du budget de l'année 2024 ainsi que l'adoption du programme triennal d'immobilisation.

QUE conformément à l'article 474.2 de la Loi des cités et villes, les délibérations du conseil et la période de questions de cette séance porteront exclusivement sur le budget et sur le programme d'immobilisation.

DONNÉ À EAST ANGUS, ce vingt-huitième jour de novembre deux mille vingt-trois.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Bruno Poulin', is located below the text of the notice.

BRUNO POULIN, CPA
Greffier-trésorier